

# MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN

## APPEL DE CANDIDATURES

### **Journalier**

#### **Type de poste**

Temps plein permanent, 40 heures / semaine.

L'horaire peut être variable (jours, soir et fin de semaine) selon les besoins de la municipalité.

#### **Responsabilités**

Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, le journalier effectue les tâches d'entretien et construction de voirie / aqueduc / égout et toutes tâches connexes aux services des travaux publics et des loisirs.

#### **Exigences**

Posséder un secondaire V, expérience en voirie / aqueduc / égout. Permis de conduire classe 5. Grande disponibilité. Habilités à exécuter diverses tâches manuelles et faire preuve de tact, d'initiative et de courtoisie. Bonne forme physique et connaissance de la Loi Santé et Sécurité au travail.

#### **Sera considéré comme un atout**

Expérience / Connaissance de la soudure, mécanique, opérateur de machinerie. Autres formations pertinentes, tel que : menuiserie, plomberie, électricité et permis classe 3.

Le candidat choisi devra accepter de suivre des formations jugées pertinentes et nécessaires dans le cadre de son travail.

#### **Conditions salariales**

Selon la convention collective en vigueur, avantages sociaux concurrentiels. La municipalité se réserve le droit de vérifier les antécédents judiciaires et médicaux.

**Entrée en poste : Février 2024.**

Faire parvenir votre curriculum vitae à la Municipalité de L'Ange-Gardien, 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien, GOA 2K0, ou par courriel à l'adresse suivante :

[comptabilite@langegardien.qc.ca](mailto:comptabilite@langegardien.qc.ca) avant le 20 janvier 2024, 16h.

Seuls les candidats choisis seront avisés pour une entrevue. Pour information 822-1555.